

Lamontagne, Denise

CAS - 173 M
~~C.P. - P.L. 124~~
SERVICES DE GARDE

De: Chantale Proulx
Envoyé: 24 novembre 2005 11:46
À: diane.martin@messf.gouv.qc.ca
Cc: Lamontagne, Denise
Objet: Je suis contre le projet de loi 124

Bonjour,

J'ai étudié le projet de loi 124 et en tant que spécialiste du développement de l'enfant, je suis consternée des enjeux que cela peut représenter. C'est un pas en arrière pour la profession d'éducatrice. Je crains surtout pour les enfants, ces grands perdants...

Je vous demande de retirer complètement ce projet de loi. Il est impératif que nous réfléchissions plus longuement et que nous tenions compte du rapport «Grandir en qualité» de 2003 pour prendre des décisions concernant les milieux de garde du Québec. Il en va de l'avenir de nos enfants, de l'avenir de l'humanité.

Merci.

Chantale Proulx
Professeur en psychologie de l'enfant
Sherbrooke